



Diplôme Universitaire Sécurité Intérieure



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
D E N A N C Y

SOCLE COMMUN DU DIPLÔME

La sécurité intérieure est au cœur des préoccupations sociétales et des pouvoirs publics, nationaux et européens.

Tensions internationales, crise militaire et humanitaire, menaces internationales, attaques cyber sur les institutions, les entreprises, mais aussi les hôpitaux, les banques, les administrations et services publics jusqu'aux citoyens dans leur vie quotidienne.

Les crises environnementales ou naturelles dues au dérèglement climatique frappent maintenant en continu la France et le monde (feux de forêts, inondations, séismes, chaleurs extrêmes, sécheresse...).

Le renseignement, dans toutes ses facettes, prend une dimension centrale dans la gestion des crises de sécurité intérieure ou internationale. La communication de crise est au centre des préoccupations des acteurs.

Le pays a connu successivement la crise dite des «gilets jaunes», la COVID et, enfin, des violences urbaines d'une ampleur inégalée. L'état d'urgence a été déclaré après des mouvements de tensions sans précédent en Nouvelle Calédonie depuis près de 35 ans.

La lutte contre le narco trafic est au cœur des politiques publique. La loi Narcotrafic du 13 juin 2025 ouvre de nouvelles possibilités de lutte contre ce fléau. Selon les derniers chiffres connus ;

- 21 millions de personnes ont déjà expérimenté le cannabis (29,9% des jeunes de 17 ans sont concernés),
- plus d'un million d'usagers annuels de cocaïne,
- 1,4 million d'usagers en consomment régulièrement (au moins 10 fois au cours du mois),
- 900 000 usagers en consomment quotidiennement,
- plus de 80 tonnes de produits stupéfiants ont été saisies en 2025, record national,
- 367 assassinats ou tentatives d'assassinats liés au narco trafic,
- les réseaux criminels sont estimés à 200000 personnes dont 10000 mineurs (guetteurs, revendeurs ou passeurs).

Le crime organisé ne connaît plus de limite frontalière, ni dans la violence , ni dans les menaces, même contre les institutions (Pays-Bas par ex).

L'Europe est secouée par un conflit militaire meurtrier, le Moyen-Orient n'a jamais été aussi touché par des opérations militaires, la mer de Chine est l'objet de toutes les attentions, l'OTAN change son périmètre, les démocraties occidentales se réarment. Les tensions nationales et internationales sont fortes.

Une loi de programmation du ministère de l'Intérieur a été promulguée en 2023 pour répondre à tous ces défis sécuritaires. Le ministère de l'Intérieur porte aussi en 2026 les lois relatives à l'extension des prérogatives, moyens et compétences mais aussi du contrôle des polices municipales et des gardes champêtres, ainsi que la loi dite « RIPOST ». Ce dernier projet de loi vise notamment à renforcer les moyens opérationnels des FSI.

L'année 2023 a aussi vu le vote d'une nouvelle loi de programmation militaire de 413 milliards d'euros. Mais déjà se pose la question de la nécessaire réévaluation des dépenses militaires eu égard aux menaces. La loi de 2026 actualisant la loi de programmation militaire 2024-2030 présente une « rallonge » de 26 milliards d'euros

Les alliances s'effritent, se déforment, la géopolitique du monde vit une mutation, une transformation sans pareille

Il apparait alors évident que l'enseignement universitaire sur ces sujets ne peut être figé et doit s'adapter en permanence à ces évolutions fondamentales.

L'enseignement et la recherche universitaire doivent en effet «coller» à ces mutations rapides, au risque, à défaut, d'être dépassés, très vite obsolètes.

Mais la connaissance du monde de la sécurité doit aussi passer par l'immersion dans les services et unités en charge de ces questions. Cela nécessite une approche de « terrain » mais aussi une meilleure connaissance de soi-même confronté à des situations de crise.

C'est l'ambition de ce DU SI qui s'adapte constamment à ces mouvements de plus en plus rapides, pour apporter une connaissance actuelle, spécialisée, opérationnelle et universaliste de haut niveau.

Formation de haut niveau : le DU SI est délivré avec le concours et l'implication personnelle de professionnels, en responsabilité, au cœur des stratégies publiques mais aussi privées de la sécurité, et par des universitaires, tous spécialement investis dans

Formation professionnalisante : le DU SI est défini, constamment, en lien direct avec les responsables des sécurités étatiques – publiques, civiles et militaires , municipales et privées, mais aussi du renseignement, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle.

Le DUSI est la parfaite illustration, concrète, **du continuum de la sécurité** puisque tous ses acteurs y tiennent une place éminente.

Le DUSI contribue ainsi à forger un véritable « esprit de sécurité intérieure », fait de connaissances, d'expériences, de souveraineté, de cohésion et de résilience

Des séminaires d'immersion sont ainsi organisés en lien avec les unités ou formations de la gendarmerie nationale, du GIGN, du RAID, des CRS, des sapeurs pompiers, de l'administration pénitentiaire.

Au plan opérationnel international et européen, une immersion est prévue au Conseil de l'Europe et à la Cour Européenne des droits de l'Homme, tant pour découvrir les Institutions que de s'imprégner des dispositifs de sécurité et de protection de ces structures internationales.

Une visite du CCPD de Luxembourg, le seul quadripartite auquel participe la France, est aussi prévue, selon les capacités calendaires de la programmation.

Un séminaire d'immersion est proposé au SDIS 57 avec un exercice de pilotage de crises sur site permettant à chacun d'être confronté à la crise.

En association avec le M2 de journalisme de l'Université de Lorraine, les auditeurs sont mis en situation de la communication de crise.

Un module spécifique de gestion du stress, en immersion pendant 72 heures, avec mise en situation des étudiants eux-mêmes, encadré par des officiers du RAID, du GIGN, de l'Armée de l'Air et de l'espace (pilote de chasse), des sapeurs pompiers, officier psychologue de la gendarmerie, psychologue de la police nationale professeure du Val de Grace experte de la gestion du stress du militaire en opération, consultant expert des forces spéciales... Ce séminaire est monté en association avec le CREPS et des champions olympiques illustrant concrètement la prise en compte du stress par des sportifs de haut niveau. Mieux se connaître soi-même....

Le diplôme bénéficie du parrainage et du soutien de personnalités et institutions repères de « l'esprit de sécurité intérieure » qui fonde le DU SI :

- M. Bernard Cazeneuve, ancien Premier ministre, ancien ministre de l'Intérieur, président du club des juristes, est le parrain de la première promotion du DU SI,
- M. Jacques Toubon, ancien Défenseur des droits et ancien Garde des Sceaux, ministre de la Justice parraine la deuxième promotion,
- M. Jean-Louis Debré, ancien président du Conseil constitutionnel, de l'Assemblée nationale, ancien ministre de l'Intérieur est le parrain de la troisième promotion,
- M. Henri Kox, ministre de la sécurité intérieure du Luxembourg parraine la quatrième promotion,
- Mme Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur de Belgique est la marraine de la cinquième promotion,
- M. Edouard Philippe, ancien Premier ministre, maire du Havre, parraine la sixième promotion,
- M. Gérard Larcher, président du Sénat, parraine l'actuelle promotion.

Le DU SI bénéficie aussi du soutien de :

- la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises
- l'Institut des Hautes Etudes du ministère de l'Intérieur (IHEMI),
- l'Académie du renseignement,
- l'Ecole Nationale Supérieure de la Police (ENSP),
- du Centre de recherche des Officiers de la Gendarmerie Nationale (CREOGN),
- l'Académie de l'Intelligence économique,
- le Club des Directeurs de Sécurité des Entreprises (CDSE),
- l'AGORA des directeurs de sécurité,
- du Groupement des entreprises de sécurité (GES).

La Mutuelle Intériale soutient le DU SI par le versement d'une part de sa taxe d'apprentissage.

Le DUSI a aussi signé des conventions de partenariat avec l'Ecole Nationale supérieure de police (ENSP), la région de gendarmerie du Grand Est, la direction interrégionale de l'administration pénitentiaire du Grand Est, l'Agora des directeurs de la sécurité, le SDIS 57 et le RAID.

L'OPTION COMPLÉMENTAIRE OPTION CYBERSÉCURITÉ

La cybersécurité est l'un des pans majeurs de la sécurité intérieure.

Tous les acteurs de la société, de la multinationale aux particuliers sont touchés, en passant par les administrations, les collectivités territoriales et les hôpitaux.

- La France fait partie des 5 pays les plus visés au monde par les cybermalveillances.
- 8 entreprises sur 10 ont été exposées à des cyberattaques, près de la moitié sont des PME.
- Le coût moyen d'une cyberattaque contre une entreprise est d'environ 2M d'euros.
- Une entreprise est victime de cyberattaque environ toutes les 14 secondes.
- 47 % des sociétés victimes de ransomware ont payé la rançon.
- 1 265 % : c'est l'augmentation des emails malveillants depuis l'arrivée de ChatGPT.
- 1361 : c'est le nombre d'incidents de sécurité portés à la connaissance de l'ANSSI en 2024. En cumulant les signalements (plus de 3000), 4386 événements ont été au total traités par l'autorité l'année dernière, en hausse de 15% sur un an

La loi d'orientation pour la sécurité met la cybersécurité au premier rang de ses priorités. L'enseignement universitaire doit s'y investir fortement.

L'intelligence artificielle est sans doute l'un des enjeux majeurs du monde cyber. Le DUSI s'y attèle avec détermination pour donner à ses inscrits un enseignement au cœur de l'actualité. Aujourd'hui est déjà obsolète...

L'option « cybersécurité » du DU SI vise, et c'est son originalité, à conférer une double compétence, une connaissance juridique solide du sujet et une connaissance technique. Un enseignement dédié au droit cyber (droit de la cybersécurité, droit de la guerre cyber, droit pénal cyber) et au droit de l'Intelligence artificielle sera ainsi organisé à la faculté de droit et un enseignement technique en laboratoire au cœur du Loria, l'un des meilleurs laboratoires cyber nationaux.

L'objectif est de permettre aux diplômés d'intégrer une équipe de sécurité-sûreté en situation d'appréhender toutes ces questions.

Le module cyber- IA se clôture par l'analyse d'un cas pratique - l'attaque sur l'hôpital de Corbeil-Essonnes- avec tous les volets du sujet.

Il se compose de 4 modules supplémentaires, en complément des sept modules du DU SI auxquels participent aussi les inscrits au DU SI « option Cybersécurité » (voir le programme des modules 10, 11, 12 et 13*).

*La faculté se réserve le droit de ne pas mettre en oeuvre ces options eu égard au nombre d'inscrits.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Pour les **étudiants** en formation initiale : niveau licence validée
- Pour les **stagiaires de la formation continue** : niveau baccalauréat ou validation des acquis professionnels et personnels (procédure VAPP)

LES TARIFS

Formation initiale (étudiant) : 300€ + frais d'inscription à l'Université
100€ pour l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par l'employeur : 2800€ + frais d'inscription à l'Université
3800€ avec l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Formation continue financée par le salarié : 1800 € + Frais d'inscription à l'Université
2800€ avec l'option « cybersécurité »
+ frais d'inscription à l'Université

Tarif lié à l'option « Gestion du Stress » : 200€ euros pour un étudiant
250€ en formation continue financée par le salarié
500€ en formation continue financée par l'entreprise

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Cours les vendredis de septembre à fin avril (de septembre à juin pour l'option « cybersécurité » + des cours peuvent avoir lieu exceptionnellement un autre jour de la semaine (essentiellement pour des séminaires sur le terrain)).

Volume horaire annuel : environ 190 heures (environ 225 heures avec l'option « cybersécurité »).

Les cours peuvent être exceptionnellement suivis à distance via l'application TEAMS sur demande écrite motivée (éloignement de Nancy, motifs professionnels,...). Seule la présence physique lors des examens est requise.

A l'exception des séminaires relatifs au enseignement, **tous les autres cours donnés en faculté sont enregistrés, avec une conservation et une consultation à distance de l'enregistrement de 15 jours, pour permettre aux inscrits salariés et qui ne pourraient suivre les enseignements du vendredi, de les suivre sur l'enregistrement à tout autre moment.**

Cette opportunité de suivre un cours enregistré n'est ouverte qu'aux étudiants qui en feront la demande motivée (salarié, éloignement de la faculté, contraintes personnelles ou professionnelles avérées). Mais l'assiduité aux cours est obligatoire (Sauf justificatif). Les candidats au DUSI s'engagent, lors du dépôt du dossier de candidature à être assidus aux séminaires de la Faculté.

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module introductif : servir et les enjeux de la sécurité intérieure

Servir

L'Etat et la sécurité intérieure

Les enjeux de la sécurité et de la défense

Le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale et la sécurité intérieure

Autorité et sécurité intérieure

Sécurité globale, continuum et sécurité intérieure

Sécurité publique et sécurité intérieure

Module 1 : Les politiques nationales de la sécurité intérieure

Sécurité intérieure, terrorisme, séparatisme, entrisme, radicalisation

Autorité judiciaire et lutte contre le terrorisme

Lutte contre les stupéfiants

Lutte contre l'immigration irrégulière

Cybersécurité et ANSSI

Droit cyber de la guerre

Sécurité intérieure et Cybersécurité

Sécurité intérieure et Intelligence artificielle

Sécurité intérieure et atteinte à l'environnement et à la santé publique

La police technique et scientifique au cœur de la police criminelle

Le crime organisé (OCLO)

Module 2 : La coopération internationale, l'Europe et la sécurité

Coopération Internationale de Police - INTERPOL

Coopération Européenne de Police - EUROPOL

La coopération internationale de la police (la DCIS)

Les forces de sécurité européennes (Belgique, Luxembourg, Allemagne)

La sécurité du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'Homme

Le Centre de coopération policière et douanière de Luxembourg

Module 3 : Le management et le pilotage de la sécurité intérieure

Le management national de la sécurité intérieure (DGPN et DGGN)

Le management territorial de la sécurité intérieure - la place du maire

Le management privé de la sécurité, la vision de la profession (GES)

Le contrôle de la sécurité intérieure interne (IGPN et IGGN), externe (Défenseur des droits)

Le contrôle de la sécurité privée (CNAPS)

Module 4 : Sécurité intérieure et entreprises

L'intelligence économique (2 séminaires)

Les entreprises et la sécurité intérieure (DEPSA)

La sécurité de l'entreprise- l'exemple du groupe Renault

Module 5 : La gestion des risques et des crises

Le droit de la gestion des risques et du pilotage des crises

La gestion des risques et des crises au plan national et territorial (DGSCGC)

La négociation de crise (négociateurs du RAID et du GIGN)

Communication de crise

LE PROGRAMME DU SOCLE COMMUN

Module 6 : Le renseignement

Sous partie 1: La communauté du renseignement

Les politiques publiques du renseignement et sa communauté (L'Académie du renseignement)

Sous partie 2: Des services de renseignement

Le renseignement et la DGSI

Le renseignement et la DGSE

Le renseignement de la sécurité de la défense (DRSD)

Le renseignement douanier

Le renseignement pénitentiaire

Le renseignement criminel

Les techniques de renseignement – la DRRT

Sous partie 3: Le contrôle des services de renseignement

La Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement

Sous partie 4 : Le renseignement européen et un exemple européen du renseignement

Le service de la sûreté de l'Etat en Belgique

Le collège du renseignement en Europe

Module 7 : L'Acte de police dans le continuum de la sécurité

Sous partie 1: L'acte de police et la sécurité intérieure

Acte de police, ordre public et polices administratives

Le droit des armes

Le droit de l'usage de la force et des armes

Le droit du maintien de l'ordre public

Acte de police et libertés publiques

Tueries de masse

Sécurité intérieure et actes de police judiciaire

- L'obtention de la preuve
- La garde à vue

Sous-partie 2: Le continuum et la sécurité intérieure

L' autorité judiciaire et la sécurité intérieure

L'autorité judiciaire et le crime organisé : le PNACO

La sécurité intérieure et les armées

La sécurité intérieure et la douane

Le préfet de zone de défense et de sécurité et la sécurité intérieure

Le droit de la police municipale

Le droit de la sécurité privée

Module pratique et de terrain

Des séminaires de présentation et de connaissance des forces de sécurité intérieure, tant de la police administrative que de la police judiciaire (RAID, GIGN, CRS, EGM, Psig sabre, unité drones, SR) confèrent une vision sans pareille d'unités spécialisées et d'élite. Un séminaire d'immersion au sein d'un SDIS est prévu.

Une immersion en établissement pénitentiaire avec connaissance de tous les acteurs de l'administration pénitentiaire est également un moment fort du DUSI.

Un séminaire de mise en situation de gestion de crise est également organisé ainsi qu'une immersion pratique relative à la gestion du stress.*

* Les immersions seront fonction de la progression pédagogique du diplôme et des possibilités calendaires

LE PROGRAMME DE L'OPTION

OPTION CYBERSÉCURITÉ

Module 8 : Droit de la cybersécurité

Le corpus juridique de la cybersécurité

Les enjeux juridiques de l'Humain au cœur de la cybersécurité

Le droit pénal de la cybersécurité

En lien avec le tronc commun, un séminaire de droit de la guerre cyber nourrit ce module

Module 9 : Techniques de la cybersécurité

Notions de base

Hygiène informatique

Les aspects réseau et applicatifs

Gestion de la sécurité au sein d'une organisation

Module 10 : Intelligence artificielle

Droit et pratiques de l'IA

Module 11 : Mise en perspective du risque Cyber

Gestion de l'attaque cyber l'exemple de l'hôpital de Corbeil-Essonnes

**Exceptionnellement, pour des raisons opérationnelles liées aux intervenants, des séminaires peuvent être supprimés.*

LES INTERVENANTS

Avec l'équipe de professeurs et de maîtres de conférences de la Faculté de Droit, de Sciences Economiques et de Gestion, les intervenants professionnels engagés au sein de séminaires du DU SI sont les suivants :

B. Arviset	Général de corps d'armée, Major général adjoint de la Gendarmerie Nationale
H. Berbain	Procureur général près la Cour d'appel de Nancy
H. Bonneau	Directeur Général de la Gendarmerie nationale (DGGN)
F. Bouillié	Général de division de la gendarmerie nationale, Commandant le CESAN
S. Boulanger	Préfet et Directeur des entreprises et partenariats de sécurité et des armes au ministère de l'Intérieur
L. Brun	Directeur zonal adjoint des CRS de la zone est
X. Brunetière	Préfet et Directeur de la protection et de la Sécurité de l'Etat
D. Brach-Thiel	Maître de conférences à l'Université de Lorraine, magistrate à titre temporaire
R. ... B...	DGSE
V. B..	Colonel à la DRSD
M. Burg	Préfet au Ministère de l'intérieur, Professeur associé à l'Université de Lorraine
P. B....	Directeur de l'Académie du renseignement
A Caillard	Juriste cyber
S. Calderara	Général de gendarmerie et Directeur de l'Institut de recherche criminelle
G. Calmes	Ex-directeur du centre hospitalier de Corbeil-Essonnes
A. Charbonnier	Cheffe - adjointe du service national du renseignement pénitentiaire
P. Chaise	Responsable de la sécurité au Conseil de l'Europe et à la cour Européenne des droits de l'homme
O. Christen	Procureur de la République Antiterroriste
P. Clerc	Président de l'Académie de l'Intelligence économique, Président de l'Association internationale francophone d'Intelligence économique
E. Coiffard	Lieutenant colonel et Porte-parole de la Gendarmerie nationale
A. Coupry	Directeur adjoint du Collège européen du renseignement
E. Davet	Inspecteur général de la police nationale, chef du service central de la police technique et scientifique de la police nationale
J.N. Devillers	Chef du service zonal du renseignement territorial Est
J. Dupré La Tour	Directeur de la sécurité du groupe Renault, ancien général commandant la BSPP
A. Faddeoui	Président du GES et d'AETOS sécurité
C. Fardet	Professeur de droit public à l'Université de Lorraine
T. Fontaine	Contrôleur général de la police nationale et Chef de l'office central de lutte contre la criminalité organisée
A. Foucault	Commissaire de la police nationale et Porte-parole de la Police nationale
W. Hippert	Directeur du soutien opérationnel et de l'analyse à INTERPOL et ancien chef du SIRASCO (renseignement criminel) de la DNPJ
G. H...	Chef du service zonal de la sécurité intérieure
B. Jullien	Ancienne inspectrice générale de la police nationale, ancienne cheffe de l'IGPN, vice-présidente du CSATE
A. Joussard	Colonel, chef adjoint du COGIC, ancien porte-parole de la Sécurité civile
V. Le Beguec	Directeur national de la police aux frontières
J-P Lecouffe	Général de Corps d'Armée de la gendarmerie nationale, directeur opérationnel d'Europol
P. Lucas	Président d'Interpol
J. Marion	Préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises
J-Y. Marion	Professeur à l'Université de Lorraine, ancien directeur du LORIA et membre de l'Institut universitaire de France, président du conseil scientifique du GDR CNRS Sécurité, fondateur du laboratoire de haute sécurité Cyber Détect
E. Netter	Professeur à l'Université de Strasbourg, spécialiste du droit du numérique et de l'IA, co-rédacteur du Code de la cybersécurité
M. Minier	Professeure à l'Université de Lorraine et ancienne directrice adjointe du LORIA
P. Motsch	Maître de conférences en Droit Public à l'Université de Lorraine

N. Moinet	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'IAE de Poitiers
T. de Montbrial	Avocat au barreau de Paris, Président fondateur du cercle de réflexion sur la sécurité intérieure
E. Musso	Docteur en droit de la cybersécurité et responsable juridique
L. Petry	Directrice de la planification et du suivi stratégiques, au sein de la direction générale de la police Grand Ducale du Luxembourg
P. Petry	Ancien administrateur général de la sûreté de l'Etat de Belgique et 1er conseiller du directeur général de la police fédérale belge
V. Perree	Procureure nationale anticriminalité organisée
P. Perrot	Général de gendarmerie, docteur en Intelligence artificielle, coordonnateur pour l'intelligence artificielle à la DGGN
C. Piana	Directrice générale de la confédération européenne des services de sécurité
V. Rhin	Délégué territorial de l'ANSSI
M. Ringot	Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone et de sécurité Est
A. Robinet	Maire de Reims et Président du Grand Reims
G. Salinas	Directeur de la coopération internationale de sécurité
A. Saudubray	Inspecteur général de la police nationale et Directeur de cabinet du directeur général de la police nationale
R. Seveyras	Directeur interrégional des services pénitentiaires du Grand Est
O. Schmitz	Gouverneur de la province de Luxembourg
D. Sommelette	Chef de zone de police en Belgique
P. Strzoda	Préfet, ancien directeur de cabinet du président de la République, du Premier ministre et du ministre de l'Intérieur
Y. Sourisseau	Commissaire général de police, chef de l'OCLO
P. Tireloque	Directeur des services actifs de la police nationale – Directeur national de la sécurité publique
F.X T	DNRED
M. Trousselard	Professeure agrégée du val de Grace, Ancienne cheffe de la division santé du militaire en opération
C. de Valkener	Président du tribunal de première instance de Namur et Professeur à l'UC Louvain-la-Neuve (Belgique)
C. Vialatte	Contrôleure générale de la police nationale, cheffe de l'UCLAT
M. Watin-Augouard	Général d'armée de la Gendarmerie Nationale (2e s), fondateur du Forum international de la cybersécurité et président du centre expert de la cybercriminalité
D. Zoulas	Contrôleur général de la police nationale et Chef de l'OFAST

Membres d'honneur du collège des enseignants professionnels :

C. Baland, préfet honoraire, ancien DGPN,

E. Bellot des Minières, Général d'armée, ancien inspecteur général des Armées,

J-J. Bosc, ancien procureur général près la Cour d'Appel de Nancy,

O. Couprie, Amiral (2e s.), ancien commandant du Commando de Penfentenyo, ancien Alfusco, commandant des armées aux Antilles, inspecteur général de la marine nationale

J-M. Fauvergue, Ancien député, co-rapporteur du rapport relatif au continuum de la sécurité et de la proposition de loi relative à la «sécurité globale» et ancien chef du RAID,

B. Jockers, général d'armée, ancien major général de la gendarmerie, inspecteur général des armées

A. Juillet, ancien directeur du renseignement à la DGSE, président d'honneur de l'académie de l'Intelligence économique, ancien président du CDSE,

F. Gardon, Ancien directeur de la police judiciaire de la préfecture de police de Paris, ancien DCPAF

O. Kim, général de corps d'armée, ancien commandant de la zone et de la région de gendarmerie Grand Est

P. Lalle, inspecteur général de l'administration, ancien DCSP,

F. Lecointre, général d'armée (2e s.), ancien CEMA et Grand Chancelier de la Légion d'Honneur,

N. Lerner, préfet, DGSE, ancien DGSI

R. Lizurey, général d'armée (2e s), ancien DGGN,

J. Maurin, Ancien directeur de la sécurité du groupe Renault, Général Commandant de la Légion étrangère,

E. Morvan, préfet, ancien DGPN, ancien directeur adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur

L. Nunez, ancien Ministre, ancien DGSI et coordonnateur national du renseignement, préfet de police de Paris,

J.F. Parlanti, général de corps d'armée (2e s), ancien OGZDS Ouest.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Directeur du diplôme :

Monsieur **Marc BURG**, Préfet, chargé de mission au secrétariat général du ministère de l'intérieur, Professeur Associé,
marc.burg@univ-lorraine.fr

CONTACTS ADMINISTRATIFS

Formation initiale pour les étudiants :

mail: dseg-dusi-contact@univ-lorraine.fr *Tél:* 03 72 74 19 25

Formation Continue pour les salariés-es, professions libérales, agents du service public, demandeurs d'emploi :

Formation Continue Diplômante et Qualifiante par module

Régine TIJOU : 03 72 74 19 31 regine.tijou@univ-lorraine.fr

Formation Continue Qualifiante sur-mesure

Amélie CHEVRIER : 03 72 74 20 44 amelie.chevrier@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur notre site :
www.fac-droit.univ-lorraine.fr



**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



FACULTÉ DE
DROIT
SCIENCES
ÉCONOMIQUES
& GESTION
D E N A N C Y